

Présentation des nouveaux programmes de terminale (tronc commun)

1

Inspection Pédagogique
Régionale d'Histoire Géographie
Présentation des nouveaux
programmes
Mars-avril 2020



RÉUSSITE
INSERTION
SOLIDARITÉ
COOPÉRATION

Une continuité intellectuelle avec les programmes de Seconde et de Première

Des finalités identiques

Extrait du préambule des programmes : *L'histoire et la géographie contribuent de manière complémentaire à la **formation intellectuelle** des élèves, à leur **formation civique** et à la **construction d'une culture commune**.*

*Aussi ces deux disciplines disposent-elles du **même volume horaire annuel** et du **même nombre de thèmes**, spécifiquement choisis pour atteindre ces finalités.*

Une continuité dans les démarches et dans les capacités et méthodes à acquérir

- ❑ L'enseignement d'histoire-géographie **développe des connaissances et construit des capacités et méthodes spécifiques qui complètent les savoirs acquis dans les autres enseignements communs** (notamment l'enseignement moral et civique) et dans les enseignements de spécialité (en particulier l'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques).
- ❑ Dans la continuité des compétences travaillées en histoire et en géographie au collège, **les capacités et méthodes figurant ci-dessous doivent être consolidées au lycée. Leur apprentissage, organisé de manière progressive, est indissociable de l'acquisition des connaissances.**
 - Connaître et se repérer
 - Contextualiser
 - Employer les notions et exploiter les outils spécifiques aux disciplines
 - Conduire une démarche historique ou géographique et la justifier
 - Construire une argumentation historique ou géographique
 - Utiliser les outils numériques

LE PROGRAMME D'HISTOIRE DU TRONC COMMUN DE LA VOIE GÉNÉRALE

- **Un programme qui s'inscrit dans une continuité chronologique** : de 1929 à nos jours
- **L'Intitulé** : « *Les relations entre les puissances et l'opposition des modèles politiques, des années 1930 à nos jours* ».
- **Le fil conducteur** : « *Ce programme vise à montrer comment le monde a été profondément remodelé en moins d'un siècle par les relations entre les puissances et l'affrontement des modèles politiques.* »

Des thématiques renouvelées

Chaque thème est subdivisé en chapitres

1- 1929 1945 : Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (1929-1945) (13-15 heures)

2- La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970) (13-15 heures)

3- Les remises en cause économiques, politiques et sociales des années 1970 à 1991 (10-12 heures)

4- Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopérations et conflits (8-10 heures)

LA STRUCTURE DES PROGRAMMES

- Thème 1 – Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (1929-1945) (13-15 heures)

Les objectifs :

Ce qu'il faut démontrer/ce que les élèves doivent comprendre et savoir restituer

6

« On peut mettre en avant » : les points qui doivent être abordés mais selon une plus ou moins grande précision au choix du professeur

Chapitre 3. La Seconde Guerre mondiale

Objectifs

Ce chapitre vise à montrer l'étendue et la violence du conflit mondial, à montrer le processus menant au génocide des Juifs d'Europe, et à comprendre, pour la France, toutes les conséquences de la défaite de 1940

On peut mettre en avant :

- un conflit mondial : protagonistes, phases de la guerre et théâtres d'opération ;
- crimes de guerre, violences et crimes de masse, Shoah, génocide des Tsiganes ;
- la France dans la guerre : occupation, collaboration, régime de Vichy, Résistance.

Points de passage et d'ouverture

- Juin 1940 en France : continuer ou arrêter la guerre ;
- De Gaulle et la France libre ;
- Le front de l'est et la guerre d'anéantissement ;
- juin 1944 : le débarquement en Normandie et l'opération Bagration
- 6 et 9 août 1945 : les bombardements nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki.

Les PPO :

A associer aux « connaissances à mettre en avant »
Moments privilégiés pour la mise en activité des élèves
Le professeur est maître de leur degré d'approfondissement

LES POINTS DE PASSAGE ET D'OUVERTURE DANS LE PROGRAMME D'HISTOIRE

Extraits du programme :

- **Un à cinq** « points de passage et d'ouverture » sont indiqués pour chaque chapitre.
- Ces « points de passage et d'ouverture » mettent en avant des **dates-clefs, des lieux ou des personnages historiques**. Chacun ouvre un **moment privilégié de mise en œuvre de la démarche historique et d'étude critique des documents**. Il s'agit **d'initier les élèves au raisonnement historique** en les amenant à saisir au plus près les situations, les contextes et le jeu des acteurs individuels et collectifs.
- Les « points de passage et d'ouverture » **sont associés au récit du professeur**. Ils confèrent à l'histoire sa dimension concrète. **Ils ne sauraient toutefois à eux seuls permettre de traiter le chapitre. Le professeur est maître de leur degré d'approfondissement**, qui peut donner lieu à des travaux de recherche documentaire, individuels ou collectifs, et à des restitutions orales et écrites.

EXTRAITS DU PROGRAMME

A RETENIR

Deux à quatre « points de passage et d'ouverture » sont indiqués pour chaque chapitre

Tous les PPO préconisés dans un chapitre doivent être travaillés

Le professeur est maître de leur degré d'approfondissement

Le professeur est maître du temps qu'il accorde à chacun des PPO mais également de la démarche et des modalités de travail employées

... d'initier les élèves au raisonnement historique

Les PPO doivent permettre de travailler les compétences liées à la démarche historique et à l'étude critique de documents

Ils confèrent à l'histoire sa dimension concrète

Ils sont des dates, des personnages ou des lieux qui permettent de rendre l'histoire concrète

Ils ne sauraient toutefois à eux seuls permettre de traiter le chapitre.

Les PPO ne peuvent se suffire à eux-mêmes pour rendre compte de la complexité. Ils sont à associer aux éléments « à mettre en avant »

... des travaux de recherche documentaire, individuels ou collectifs, et à des restitutions orales et écrites

Les PPO doivent permettre une assez grande liberté dans les démarches d'apprentissage Moments privilégiés pour la mise en activité des élèves.

LES PROGRAMMES DE GÉOGRAPHIE DU TRONC COMMUN

Des programmes dans la continuité de la Seconde et de la Première

Extrait du programme :

« Après avoir abordé les principales composantes et dynamiques spatiales du monde contemporain en classes de seconde et de première, il s'agit, en terminale, d'étudier les conséquences, sur les territoires, du processus de mondialisation - entre intégrations et rivalités - et d'analyser le jeu des acteurs, cadre où s'opère la fragilisation ou l'affirmation des puissances. »

TROIS PROCESSUS SONT AU CŒUR DES PROGRAMMES POUR L'ETUDE DES ACTEURS ET DES TERRITOIRES

Seconde : La transition

- Grands équilibres et défis d'un monde en transition

Première : la recomposition

- Recompositions des espaces de vie et de production liées à ces transitions

Terminale : la mondialisation

- Les mutations territoriales et géopolitiques liées à la mondialisation



La France, concernée par tous les enjeux abordés est étudiée dans chacun des thèmes traités au cours de la scolarité du lycée



RÉUS
INSERTION
SOLIDARITÉ
COOPÉRATION

DES PROGRAMMES CONCUS AUTOUR DES DEMARCHES DE LA GÉOGRAPHIE

La démarche multiscalaire

- La présence de la France dans chaque thème permet de mettre en œuvre ce changement d'échelle.

L'approche systémique

- Pour faire prendre conscience aux élèves des interactions multiples entre les phénomènes à différentes échelles

La pratique du langage cartographique

- S'appuyer sur l'étude de cartes
- Faire réaliser des productions graphiques

La démarche inductive

- L'occasion de traiter une question à travers un cas précis et concret au choix du professeur, suivi d'une mise en perspective.
- Elle reste facultative

Focus sur l'étude de cas au lycée

- **Une démarche par étude de cas est recommandé mais pas obligatoire.** A ces fins, une liste indicative et non limitative d'études de cas est proposée pour chaque thème.
- **La France peut également être l'objet d'une étude de cas,** mais cette étude de cas ne peut pas se substituer à la question spécifique consacrée à la France.
- Si une étude de cas est choisie, il est préférable **qu'elle permette d'aborder l'essentiel des notions du thème.**

Un programme structuré autour d'un axe principal et de quatre thèmes

Intitulé du programme :

« Les territoires dans la mondialisation : entre intégrations et rivalités » (48 heures)

13

Thème 1 – Mers et océans : au cœur de la mondialisation (13-15 heures)

Thème 2 – Dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation (13-15 heures)

Thème 3 – L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes (12-14 heures)

Thème conclusif – La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation : lignes de force et recompositions (6-8 heures)

La structure des programmes de géographie reste identique

• Thème 3 – L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes (12-14 heures)

Questions - Des politiques européennes entre compétitivité et cohésion des territoires. - L'Union européenne, un espace plus ou moins ouvert sur le monde.	Commentaire L'Union européenne présente une grande diversité de territoires, tout en étant l'organisation régionale au degré d'intégration le plus marqué au monde. L'UE est le premier pôle commercial mondial. Elle est cependant exposée à des défis et tensions externes et internes (difficulté à établir une politique commune en matière de défense, d'immigration, de fiscalité...), ce qui limite son affirmation comme puissance sur la scène mondiale. Les politiques européennes de cohésion économique, sociale et territoriale visent deux objectifs : d'une part la réduction des inégalités territoriales, d'autre part la valorisation des atouts des territoires des États membres pour faire face à la concurrence mondiale.
Études de cas possibles - L'Allemagne : une puissance européenne aux territoires inégalement intégrés dans la mondialisation. - Les transports dans l'Union européenne : un outil d'ouverture, de cohésion et de compétitivité. - La politique agricole commune (PAC) : les effets territoriaux d'une politique européenne. - La cartographie d'une agglomération industrielle ou technologique en France.	
Question spécifique sur la France La France : les dynamiques différenciées des territoires transfrontaliers.	Commentaire Les territoires transfrontaliers se caractérisent par des échanges et des mobilités de part et d'autre de la frontière. L'Union européenne encourage les coopérations transfrontalières, en assurant notamment la libre circulation et en instituant un cadre réglementaire. Elle finance des projets et des équipements transfrontaliers par des programmes spécifiques. Les territoires transfrontaliers ont cependant des dynamiques différenciées.

Deux questions
Obligatoires et une
question spécifique
sur la France

Un choix entre
plusieurs études de
cas (liste non
limitative)

Des commentaires

Rappel « *L'étude des questions repose sur des exemples précis dont le choix incombe au professeur afin d'illustrer et de faire comprendre les notions abordées* »).

Les programmes d'histoire géographie de la voie technologique

Rappel des spécificités de la voie technologique :

15

- Des thématiques identiques à celle de la voie générale pour une culture commune (avec un horaire adapté au volume d'enseignement de cette voie)
- Des thèmes associant sujet d'étude et question obligatoire
- Une particularité : la place centrale des notions

L'articulation question obligatoire et sujet d'étude

• Thème 1 – Totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (8-9 heures)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions <u>Notions de première à réactiver</u>	Mise en œuvre
A – L'affirmation des totalitarismes et la guerre	Totalitarisme. Génocide. Crime contre l'humanité. Collaboration. Résistance.	Ce thème vise à mettre en évidence les caractéristiques des régimes totalitaires et leurs effets ainsi que l'étendue et la violence du conflit mondial, à analyser le processus menant au génocide des Juifs d'Europe et à comprendre, pour la France, toutes les conséquences de la défaite de 1940. On peut mettre en avant : - les totalitarismes : le cas de l'URSS ; le cas de l'Allemagne (idéologies, violences et résistances) ; - les protagonistes et principaux théâtres d'opération de la Seconde Guerre mondiale, à l'échelle européenne et mondiale ; - les crimes de guerre, violences et crimes de masse, les génocides des Juifs et des Tsiganes ; - la France dans la guerre : le régime de Vichy, l'occupation, la collaboration, la Résistance ; - les bases d'un nouvel ordre international (création de l'ONU, procès de Nuremberg et de Tokyo).
B – Un sujet d'étude au choix :		
- La Guerre d'anéantissement à l'Est et le génocide des Juifs. - De Gaulle et la France libre.		Ce sujet d'étude montre comment l'évolution de la guerre à l'Est accélère la mise en œuvre du génocide des Juifs et en modifie les formes. Ce sujet d'étude permet de comprendre, à partir d'une réflexion sur le rôle de Charles de Gaulle, l'action de la France libre et de la Résistance.

Question obligatoire

Articulée avec des notions (éléments explicites et évaluables du programme)

Deux sujets d'étude au choix à étudier :

- De manière filée ;
- Avant la question obligatoire ;
- Après la question obligatoire

La finalité du chapitre

Avec des axes Pour la traiter

Des thèmes associant question obligatoire et sujet d'étude

• Thème 1 – Totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (8-9 heures)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions <u>Notions de première à réactiver</u>	Mise en œuvre
A – L'affirmation des totalitarismes et la guerre	Totalitarisme. Génocide. Crime contre l'humanité. Collaboration. Résistance.	Ce thème vise à mettre en évidence les caractéristiques des régimes totalitaires et leurs effets ainsi que l'étendue et la violence du conflit mondial, à analyser le processus menant au génocide des Juifs d'Europe et à comprendre, pour la France, toutes les conséquences de la défaite de 1940. On peut mettre en avant : - les totalitarismes : le cas de l'URSS ; le cas de l'Allemagne (idéologies, violences et résistances) ; - les protagonistes et principaux théâtres d'opération de la Seconde Guerre mondiale, à l'échelle européenne et mondiale ; - les crimes de guerre, violences et crimes de masse, les génocides des Juifs et des Tsiganes ; - la France dans la guerre : le régime de Vichy, l'occupation, la collaboration, la Résistance ; - les bases d'un nouvel ordre international (création de l'ONU, procès de Nuremberg et de Tokyo).
B – Un sujet d'étude au choix : - La Guerre d'anéantissement à l'Est et le génocide des Juifs. - De Gaulle et la France libre.		Ce sujet d'étude montre comment l'évolution de la guerre à l'Est accélère la mise en œuvre du génocide des Juifs et en modifie les formes. Ce sujet d'étude permet de comprendre, à partir d'une réflexion sur le rôle de Charles de Gaulle, l'action de la France libre et de la Résistance.

Question obligatoire

Avec des axes Pour la traiter

La parole du professeur joue un rôle essentiel :

- Pour garantir la cohérence ;
- Pour mettre en place le contexte général de la période ;
- Pour dégager les évolutions d'ensemble et les moments charnières

Deux sujets d'étude au choix pour étudier les notions et acquérir les connaissances relatives à la question obligatoire
Le professeur est maître de leur degré d'approfondissement

Des mises en activité pour :

- initier les élèves au raisonnement historique ;
- mener des travaux de recherche documentaire (individuels ou collectifs) ;
- Réaliser des restitutions orales ou écrites)